DÉFENSE 41

La troisième force sera affectée à la défense territoriale. Bien qu'elle doive être dotée d'une certaine puissance aérienne et navale, son champ d'opération se situera sur terre principalement. Ses effectifs seront de dix brigades en 1967.

L'effectif prévu pour 1970 des forces françaises, fournies par le service militaire obligatoire, est de 668,000 hommes. En raison de cette nouvelle politique, les crédits militaires seront portés de \$4 milliards environ en 1963, à \$4.6 milliards en 1969, accroissement qui se maintiendra à 7.4 p. 100 du produit national brut et à 22 p. 100 du budget national. On consacrera aux recherches et à la fabrication d'armes nucléeaires 13 p. 100 des crédits militaires, pourcentage qui s'élèvera à 25 p. 100, en 1970.

Les puissances européennes

Généralités

Les quatre autres nations de l'Europe centrale diffèrent considérablement par leur superficie et par leur histoire contemporaine, mais elles se ressemblent par leur prospérité et par leur expansion économique saine et vigoureuse. L'Allemagne est le pays le plus grand de ce groupe; la Belgique, la Hollande et le Luxembourg en sont les plus petits. La plus grande partie des forces armées de toutes ces nations membres de l'OTAN sont placées sous le commandement des Forces alliées du Centre-Europe dépendant de l'OTAN.

Le cinquième pays étudié dans ce chapitre est une puissance de l'Atlantique plutôt que d'Europe centrale, à savoir la République du Portugal. Le contraste frappant entre sa pauvreté et la richesse de l'Allemagne occidentale et des nations du Bénélux, l'éloigne davantage de l'Europe centrale, Toutefois, la juxtaposition ne manque pas d'intérêt, car le Portugal est une nation dont l'économie est tout à fait autre que celle des pays que nous venons d'étudier, et dont les réactions devant la menace de la perte de ses territoires d'outre-mer diffèrent radicalement de celles de deux autres pays, la Belgique et la Hollande qui ont eu récemment à faire face à un problème semblable.

La République fédérale d'Allemagne

La République fédérale d'Allemagne, pays qui jouit d'une économie solide et d'une stabilité politique, s'étend en bordure du rideau de fer en travers de la principale voie de pénétration soviétique vers l'Europe. Puisqu'elle se préoccupe de son expansion économique et qu'elle n'est pas accablée de responsabilités envers les Nations Unies, l'Allemagne a concentré sa politique de défense sur la menace soviétique en général, et plus particulièrement en ce qui concerne Berlin.

Par conséquent, la République fédérale a élaboré une politique de défense dont l'unique but est l'opposition à la menace soviétique, tout en reconnaissant que c'est là une tâche qui ne peut être assumée autrement que de concert avec les alliés.

Ce n'est pas seulement en augmentant la sécurité de l'Allemagne de l'Ouest au moyen d'une entente sur sa défense régionale que l'OTAN lui est utile; le fait que l'OTAN ait permis le réarmement de l'Allemagne, tout en maintenant les forces de ce pays sous la direction des alliés plutôt que sous celle des Allemands, a aussi vaincu la forte répugnance qu'éprouvaient ces derniers à réarmer.

Dans les traités de Paris qui lui permettaient de réarmer, l'Allemagne a renoncé à la possession d'armes nucléaires stratégiques.

L'Allemagne s'est servie de l'alliance dans ses propres intérêts nationaux. Elle s'est opposée au retrait de l'OTAN car la nation se trouverait abandonnée à l'URSS. Elle s'est opposée aussi à tout dégagement susceptible d'amener la